

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	667
Artikel:	Quelques réflexions sur l'adoption : (suite de la 1re page)
Autor:	Pidoux, Madeleine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MERCY ! à tous les amis de notre journal, organisations ou particuliers, qui contribuent à l'aider en lui permettant de reconstituer son fonds de roulement (1 part à fonds perdu: 20 fr., une demi-part: 10 fr.; un quart de part: 5 fr. Compte de chèques postaux: 1. 843.)

La fermeture des magasins le samedi à 17 heures, à Genève

Après une longue et encore chaude discussion en troisième débat, le Grand Conseil de Genève a, enfin ! voté cette si simple mesure de progrès social, déjà appliquée dans toutes les autres villes suisses, et réclamée depuis si longtemps dans ce canton. Inutile de dire que, comme pour le vote des femmes, comme pour toute réforme qui heurte des habitudes confortablement enracinées, les adversaires ont, jusqu'au dernier moment, mis en avant nombreux arguments, dont la valeur a été cent fois contestée; mais qu'importe à ceux qui ont répétré cent fois la même antienne de la dire encore une cent-unième ! La routine de l'habitude...

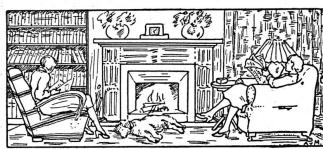
L'on annonce maintenant le lancement d'un référendum pour que le peuple puisse se prononcer. Le peuple... masculin ! car toutes les vendeuses et employées de magasin en si grand nombre, que cette réforme touche directement, ne pourront pas faire davantage entendre leur voix en cette occasion qu'àilleurs. Puissent les yeux de celles d'entre elles qu'indiffère totalement notre revendication, parce qu'elles n'en comprennent pas la valeur, s'ouvrir à cette occasion !

Un progrès vers la protection des gardes-malades

Le Conseil communal de Zurich vient de voter à l'unanimité et de mettre immédiatement en vigueur une ordonnance concernant le contrôle de l'Etat sur le personnel infirmier. Comme on ne le sait que trop bien, jusqu'à présent, dans plusieurs encore de nos cantons, chacun pouvait s'affubler d'un costume fantaisiste de gardes-malades et se faire passer, sans instruction préalable ou connaissances spéciales, comme infirmière ou infirmier. Dorénavant, à Zurich, l'exercice de la profession de garde-malade ne sera autorisé qu'en vertu d'un diplôme décerné par une école qualifiée; l'ordonnance protège également les titres, costume et insigne dûment reconnus. L'exercice de la profession de gardes-malades s'étend à toutes les catégories de malades dans les hôpitaux.

HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin



Trois récents livres de femmes

PHYLIS BOTTOME: *La Cité résiste*. Trad. de l'anglais par J. Hubler et E. Delile. Ed. Jeheber, Genève.

En lisant ce livre, fort bien traduit et qui reste attrayant en dépit de son ambiance de guerre, on sent souvent les larmes monter aux yeux. Des larmes trop lourdes d'amertume pour couler. Mais la page suivante apporte un mot drôle, une situation pittoresque qui font sourire. Pour nous faire le tragique récit du bombardement de Londres, l'auteur a conservé le langage imagé et la verve des «petites gens» qui subissent l'effroyable épreuve. Peut-être est-ce cette simplification qui rend l'histoire si dramatiquement vraie.

La Cité qui résiste est ici représentée par la typique famille Barton: la mère fait des ménages, le père et le grand fils travaillent quelque part, la fille aînée est vendueuse dans un grand magasin. Il y a encore les jumeaux, le petit Ben, le héros du livre, et le bébé, dont il est le gardien attitré. Tout ce monde continue sa vie sous la menace des bombes, sans rien perdre du dynamisme ni du bon sens qui caractérisent le peuple anglais. On vit moitié sur terre, moitié dans les abris, en-

taux, cliniques ou maisons de santé, aux aliénés, accouchées et nourrissons. Ne sont toutefois pas considérés comme soins de gardes-malades ceux qui sont exercés à domicile et qui consistent surtout dans l'entretien d'un ménage en cas de maladie de la mère de famille.

En cas d'incapacité ou de faute grave, l'ordonnance zurichoise prévoit le retrait du permis d'exercer les fonctions de gardes-malades, décision qui fut prise après que le directeur du Département sanitaire ait déclaré qu'aucun renvoi du personnel ne pourrait avoir lieu pour raison d'âge ou d'invalidité. Comme les médecins, je personnel infirmier est tenu au secret professionnel, dont il ne pourra être relevé que dans des cas particuliers et strictement contrôlés par une autorité compétente.

Afin d'éviter des rigueurs inutiles pouvant résulter de la mise en vigueur de la nouvelle ordonnance, il a été décidé que toute personne ayant fait ses preuves, mais n'ayant pas de diplôme et exerçant depuis trois ans au moins la profession de gardes-malades dans le canton de Zurich, pourra continuer à y travailler dans les mêmes conditions que par le passé.

Comme on le voit, c'est une première amélioration réalisée dans un de nos cantons; espérons

que d'autres encore suivront cet exemple et procéderont bientôt également à une réglementation plus juste des heures de travail du personnel infirmier.

M. S.

A travail égal, salaire égal..

Lors de la II^e Conférence de guerre de l'Union des ouvriers métallurgistes de l'industrie lourde britannique, tenue récemment à Leicester, des chiffres intéressants ont été fournis sur la participation des femmes et des jeunes filles à la production de guerre: les femmes constituaient le 34 % de tous les ouvriers travaillant dans l'industrie, et le 50, ou même le 60 %, des ceux occupés à la fabrication des avions. Et la conclusion naturelle de ce pourcentage considérable est que les ouvriers réclament maintenant l'égalité du salaire pour l'égalité de rendement, demandant que cette égalité soit aussi appliquée à l'instruction et à la formation professionnelle des apprentis et des apprenties. Le président de la Conférence a fait à ce sujet la déclaration suivante :

Le martyre juif

Les atroces nouvelles venues de Hongrie, — et que, puisqu'elles n'ont été démenties de nulle part, nous sommes bien obligés de tenir pour exactes, — ont soulevé une vague d'indignation et d'horreur dans divers milieux de notre pays, où l'on manifeste par là que le véritable esprit suisse est toujours vivant. Non seulement, une partie de la grande presse (voir notamment la Gazette de Lausanne du 8 juillet), mais, hélas ! pas toute ! a élevé la voix, mais encore des Églises, le Conseil œcuménique, des corps politiques constitués (citons notamment le Grand Conseil zurichois, le Comité élargi du Parti socialiste suisse, etc...) ont manifesté leur indignation contre cette recrudescence d'antisémitisme qui s'est marquée sous une forme particulièrement horrible. Et enfin, last but not least, le Conseil Fédéral lui-même a parlé : oh ! de façon très prudente, assurément, et moins catégoriquement que le vénérable roi de Suède, mais enfin, M. Pilet-Golaz a pu déclarer à la Commission des pleins pouvoirs du Conseil national « que des dispositions avaient été prises pour essayer de venir en aide aux Juifs persécutés de Hongrie », déclaration qu'il convient d'enregistrer. Et, ajoute le communiqué officiel, « la Commission, profondément ému par les nouvelles reçues sur ce sujet, a prié le Conseil fédéral de poursuivre ses efforts. » Enfin ! enfin !

Les femmes suisses organisées, disons-le bien haut, ne sont pas restées à l'écart de ce mouvement. L'Association suisse pour le Suffrage féminin notamment, venait, au moment où nous écrivons ces lignes, et sur le conseil d'ams hongrois « aryens », d'envoyer le télégramme suivant à Mme Paula von Horthy, la femme du régent, qui, de par son activité à la tête du mouvement hongrois de prévoyance sociale, exerce une grande influence tout autour d'elle:

La soussignée vous prie, au nom de nombreuses femmes suisses, d'exercer toute votre influence pour sauver de l'extermination qui les menace les Juifs de Hongrie, du sort desquels nous nous sentons responsables en tant que chrétiens.

(Signé): Association suisse pour le Suffrage féminin;

ELISABETH VISCHER-ALIOTH, présidente.

La même Association a encore envoyé une lettre à M. Pilet-Golaz pour le prier d'intensifier les efforts dont il a parlé à la Commission du Conseil National; et l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses en faisait autant de son côté, après avoir également télégraphié à Mme von Horthy. De plus, ces deux Associations, conjointement avec la Société d'utilité publique des Femmes suisses, ont lancé dans notre presse féminine et féministe un appel, dont nous extrayons ce qui suit :

... Nous ne pouvons laisser passer ce qui se passe en Hongrie pour des êtres humains qui sont nos frères devant Dieu, sans élever, en tant que femmes, et justement parce que nous sommes des femmes, notre plus vive protestation contre des procédures qui nous ramènent aux plus lamentables périodes du plus sombre Moyen-Age. Il ne s'agit pas ici de sympathies ou d'antipathies, de notre neutralité ou de politique gouvernementale: il s'agit de notre responsabilité en tant que chrétiennes — et aussi du sort de l'humanité tout entière, car comment pourra-t-on jamais reconstruire à nouveau le monde de demain sur tant de déesses, de misères, et de crimes ? ...

Certes, ces protestations ne peuvent ni rendre la vie à ceux qui sont morts, ni écarter de tous ceux qui sont menacés le sort cruel qui les attend; mais elles prouvent que l'opinion publique sait encore faire entendre sa voix, et qu'aux heures tragiques comme celles-ci, les femmes comme les hommes se sentent responsables pour une part du mal qu'elles n'ont rien fait pour empêcher. »

E. Gd.

Les ouvriers organisés ont toujours eu pour principe sacré de combattre la méthode des chefs d'entreprise qui consiste à exploiter des femmes comme main-d'œuvre bon marché. Comme il est peu probable que les chefs d'entreprises privées prennent une initiative à cet égard, c'est au gouvernement, en sa qualité du plus grand de tous les employeurs, de donner l'exemple et de renoncer aux femmes le droit à l'égalité des salaires.

... et inégal

Comme pour donner raison à cette déclaration, à peu près au même moment, lors de la Conférence Internationale du Travail convoquée à Philadelphie par le B.I.T., les délégués des employeurs britanniques se sont opposés, lorsque fut discutée la question de l'emploi des femmes après la guerre, à ce que les femmes soient mises sur un pied d'égalité avec les hommes. « La loi britannique stipule que les hommes retrouveront après la guerre des emplois que les femmes devront quitter », a déclaré l'un d'eux. Cette opposition n'en a pas moins été vaincue par 72 voix contre 30, les délégués du gouvernement britannique s'étant abstenus de voter; mais ceci marque bien que la victoire économique féminine n'est pas encore remportée.

Même en Angleterre. A plus forte raison, au Maroc où, nous écrit-on, les travailleurs européens exerçant une profession industrielle, commerciale ou libérale, sont payés, par arrêté du Protectorat de la République, s'il s'agit de femmes au taux des 5/6 des traitements masculins. A plus forte raison, dans la métropole même, où un arrêté du gouvernement de Vichy a fixé le salaire des femmes pour la région parisienne au 80 % de celui des hommes. Et à plus forte raison, aussi, hélas ! en Suisse : voir ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire, sans chercher bien loin.

Quelques réflexions sur l'adoption

(Suite de la 1^e page)

Plusieurs parents adoptifs ont remarqué que le milieu dans lequel ils vivent est plus sévère qu'eux-mêmes envers l'adopté. « Ce qui est défaut pour un enfant ordinaire devient vice chez celui-ci », me disait une mère adoptive. Une autre maman nous racontait qu'elles que sa toute petite fille s'ébattaient dans la neige fraîchement tombée avec une joie exubérante, une voisine avait entr'ouvert la fenêtre pour dire: « Voit bien d'où elle sort ! » Les adoptés ont aussi observé que les mots blessants, les remarques désobligeantes, venaient souvent de parents éloignés ou de connaissances de la famille. Y a-t-il jalouse inconsciente de ceux qui, n'ayant pas eu le



d'Aspasie, tandis que lui, Trévör, estime la maternité déformante, enlaissant, bonne pour le commun des mortelles, non point pour un être admirable, pour une grande artiste, pour une femme exquise. Et puis, en ce temps d'aujourd'hui où sont si nombreux ceux qui peinent, ceux qui manquent de tout, l'argent de Trévör qui coule à flots vous écoute à la longue: il en est trop souvent question, il devient insolent.

Livre, dans son ensemble, mêlé de bon, de moins bon et de mauvais, *Cinq nuits* peut plaire à une certaine classe de lecteurs, — qui ne se recrutent point parmi des moralistes !

M.-L. P.

EVELYN LAURENCE: *Lieux où souffle l'Esprit*. Poèmes, collection « Poètes d'aujourd'hui ». Editions Omega, Genève.

Après deux premiers volumes de vers, voici que Mme Evelyne Laurence en édite un troisième, où se trouvent d'une façon plus caractéristique encore, les mêmes tendances que dans les autres.

Son œuvre dérive plus de la philosophie et de la recherche du divin que du pur sentiment. Au travers du regret que lui cause la mort d'un être aimé, elle poursuit l'absolu, sa nostalgie s'exprime dans presque toutes ses pièces de vers; c'est d'ailleurs ce qu'elle a compris elle-même, puisqu'elle intitule son livre *Lieux où souffle l'Esprit*.

Son inspiration est féconde, bien qu'un peu monotone. On la sent orientée toujours vers le même but, la terre ne lui plaît que dans son rapport avec l'au-delà. Tout lui est symbolique. Dans sa fougue, dans son élan vers l'infini, il lui arrive même de sacrifier la forme au fond, elle a

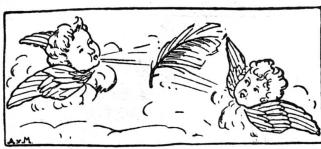
core que Mrs. Barton s'en méfie. Elle se méfie aussi des colonies instaurées à la campagne où une dame bienveillante lui conseille d'envoyer ses enfants. Elle-même pourra y être reçue avec égards. Sottises ! Comme si une mère de famille pouvait abandonner son mari et ses aînés dans une ville comme Londres! Seuls les jumeaux iront là-bas; eux, c'est différent, ils se suffisent. Mais Ben restera avec sa maman, ils « résisteront » ensemble. Mais devant sa propre maison éroulée, en retrouvant son petit épargné par miracle, à côté d'une petite voisine à demi-écrasée, Mrs. Barton comprend que les pouvoirs de son amour maternel sont limités. Ben va donc rejoindre les jumeaux... Rendu au calme d'une nature préservée, au bord de l'Océan, il comprend mieux les choses... « En vérité, la clameur des canons et des flammes qui enveloppaient maintenant la grande ville ne faisait pas partie de la vie de la terre et du ciel... Le temps ferait son œuvre. Le temps ne viendrait pas toujours en aide à ce qui est durable et bienfaisant ? »

R. G.

Victoria Cross: *Cinq nuits*. Traduit de l'anglais par G. Fabret. Les Editions de Mont-Blanc S. A., Genève-Annenasse.

Une nouvelle traduction, encore un roman d'amour. A quoi tient la vogue retentissante de Victoria Cross ? C'est une question qu'on ne peut faire autrement que de se poser.

Comme dans Anna Lombard, dont nous avons rendu compte ici, et plus que dans cet étrange livre, il y a des pages qui retiennent, qui frappent et séduisent au cours des *Nuits*: celles qui font vivre un pays. Vivre est bien le mot.



DE-CI, DE-LA

Les ailes mortes.

Durant l'avance foudroyante des Allemands en Belgique et en France, en mai et juin 1940, 300 avions français furent abattus; une bonne partie des malheureux aviateurs restèrent fichés dans le sol avec les débris de leurs appareils; d'autres furent ensevelis par l'habitant ou par les soldats allemands, sans que leur identité ait été relevée.

Infirmière-pilote et secouriste de l'air, avant la guerre, directrice du service aviation pendant la guerre, Mme Germaine L'Herbier-Mongagnon, au cours de randonnées sur le sol français, a noté les points de chute des avions; le cœur serré, elle s'arrêtait devant les tombes anonymes, portant souvent cette seule mention: « aviateur français ». Elle décida alors de créer sous les auspices de la Croix-Rouge, avec Mme André Dubonet, puis avec la princesse Murat, la mission des recherches et des disparus de l'armée de l'air.

Pendant deux ans, ces femmes résolues parcoururent à pied, en voiture, à bicyclette, 70.000 kilomètres, passant à travers champs, traversant les marais, les landes, les jachères, fouillant les forêts et les bois, dans le nord de la France et en Belgique. Lorsqu'elles avaient repéré le point de chute d'un avion, en faisant appel aux souvenirs des paysans, des enfants, elles avaient le triste courage de déterrer les débris d'avion, de les examiner, de trouver souvent des restes amputables de vêtements, de membres épars, des

photographies, un carnet permettant d'identifier les morts. Souvent, elles durent procéder à des exhumations et dans « ce je ne sais quoi qui n'a de nom en aucune langue », elles ont pu identifier un soldat, aviser sa famille, enterrer l'aviateur « en le portant doucement dans sa tombe » suivant le vœu exprimé par une mère martyre.

La mission a retrouvé ainsi les traces de 300 avions français, de 250 appareils anglais abattus entre le 10 mai et le 24 juin 1940; elle a situé les tombes de 500 aviateurs français qu'elle a pu identifier; quatre disparus seulement n'ont pu être découverts. Aujourd'hui qu'est achevée cette tâche effroyable, Mme L'Herbier, dans un livre pathétique, *Disparus dans le ciel*, raconte ce qu'a été sa mission, accomplie dans un sentiment de profonde piété et de vénération pour ceux « qui pieusement sont morts pour la patrie ». S. F.

Une intéressante expérience scolaire.

Un des derniers numéros du *Journal des institutions suisses* donne d'intéressants renseignements sur un échange fait récemment; avec l'assentiment des autorités scolaires, une institutrice du grand village de Wangen (Berne) a pris la place d'une collègue, à Bâle, tandis que l'institutrice citadine se chargeait du travail de sa collègue villageoise.

Trois collègues ont fait part de leurs réflexions et exposé le grand bien qu'elles ont retiré de cette expérience, qui a duré six mois. Le changement de milieu était total; il leur a fallu modifier leur enseignement; les deux pédagogues ont fait ainsi d'enrichissantes constatations; elles ont appris à connaître d'autres mentalités; d'autres façons de penser, de travailler. Elles assurent que cet échange a singulièrement développé leurs qualités pédagogiques et contribué à jeter des ponts entre mentalité paysanne et mentalité citadine, entre Bâloises et Bernois.

Il nous paraît que cet échange, tout à fait recommandable en temps normaux, ne devrait pas

être appliqué en temps de mobilisation. Les classes de garçons sont complètement désorganisées par l'absence des instituteurs-soldats; n'ajoutons pas encore à ce désordre en l'étendant aux classes de filles.

S. F.

Dans l'Eglise vaudoise.

La paroisse de St-François, Lausanne, a pris congé, le 30 juin, avec de vifs regrets, de Mme Verly, qui a fait toutes ses études de théologie à la Faculté libre de Lausanne, et qui était depuis le 1^{er} janvier 1929 assistante des pasteurs de St-François, c'est-à-dire qu'elle a fait tous les travaux possibles, — sauf la prédication en chaire, les sacrements et les cultes mortuaires — les visites, les enquêtes, les démarches, les catéchismes, la réception chez elle des malheureux et des indigents, sans parler de la responsabilité de près de 450 ménages dans deux quartiers de la paroisse, et de la correspondance.

Tout ce travail, Mme Verly, qui est une descendante de Pierre Viret, l'a fait avec une grande conscience et un dévouement absolu, tout en déplorant que la loi masculine l'ait empêchée de donner davantage encore à son Eglise.

Les premières infirmières volontaires.

Trois infirmières de la R.A.F. ont participé, le 13 juin, à un vol d'essai France aller et retour, en exécution des plans d'évacuation massive des blessés par la voie des airs. Toutes trois, déjà infirmières avant la guerre, ont été choisies pour leur sang-froid et leur compétence. Le capitaine du premier des trois avions-ambulances choisit pour ce vol a dit qu'elles s'en sont remarquablement tirées. Les avions se posèrent sur une piste métallique et prirent les blessés à bord alors qu'il y avait encore des tireurs allemands tout près. Les W.A.A.F., parfaitement calmes, affrontèrent tous ces risques sans broncher. Le convoi, escorté de « Spitfire », revint sans encombre.

pour tenter eux-mêmes une expérience, ne seraient pas fâchés qu'elle ne fut pas probante? La malveillance est parfois plus profonde quand elle vient par exemple de ceux qui avaient espéré hériter du couple sans enfants. Plusieurs ménages ont mis des années à préparer leur famille avant d'oser y introduire un adopté.

Quand on parle d'adoption on pense tout d'abord au couple qui souffre de n'avoir pas d'enfant ou au petit être que ce couple va rendre heureux. *On risque d'oublier celle pour qui l'adoption est une souffrance*: la mère qui doit se séparer de son enfant. Si, dans bien des cas, il est souhaitable qu'un enfant trouve un foyer plus normal pour s'y développer, il existe aussi des mères qui portent leur maternité illégitime comme une



couronne et non comme un joug ! Il faut respecter les femmes qui élèvent avec dignité un enfant pour lequel elles ont consenti à des sacrifices de toutes les heures, sacrifice dont celui-ci n'a pas toujours mesuré la portée tant elle les faisait discrètement et comme pour se faire pardonner l'erreur d'une naissance irrégulière. Il faut aider ces mères à se libérer du sentiment d'une faute dont la responsabilité était partagée et les seconder dans leur tâche par tous les moyens. Ce ne sont pas les conditions matérielles difficiles et, à la longue, usantes, qui doivent pousser la mère à donner son enfant en adoption. Mais si l'abandon est manifeste et si les circonstances sont tellement contraires qu'il vaut mieux éloigner l'enfant, alors l'adoption reprend toute sa raison d'être et toute sa grandeur. Car l'adoption est une expérience extraordinaire d'une haute portée morale et spirituelle. La légalité vient y ajouter un élément de sécurité dont plusieurs adoptés soulignent l'importance. « Pour-

quoi ne pas donner son nom devant la loi à un enfant qu'on élève? nous écrit une adoptée. Pour son avenir, cela représente tant de choses sûres ! » C'est pourquoi il faudrait pouvoir diminuer les frais d'adoption qui, dans le canton de Vaud tout spécialement, sont trop élevés. La crainte seule des frais ne devrait pas retenir d'adopter légalement.

Dire tout l'amour qui entoure les enfants adoptifs est impossible. Quand ils parlent d'eux, les yeux des pères et des mères brillent. Un papa est fier de ce que sa fille lui ressemble. « C'est nous qui lui sommes reconnaissants de tout ce qu'il nous a donné ! » s'écrie une mère. Pas un jour, je dirai pas une heure, je n'ai regretté d'avoir pris chez moi cet enfant qui est ma joie ! »

J'ai dit que les vrais orphelins sont rares. On constate, même en Suisse, qu'il y a plus de parents qui cherchent à adopter que d'enfants susceptibles de l'être... Un petit réfugié de 4 ans, nous racontait-on, a passé

dernièrement notre frontière tout seul et fut recueilli dans une famille charitable. Il demandait avec angoisse au médecin venu pour le soigner d'une grave pneumonie: « Est-ce que tu vas me rendre ma maman ? Elle m'a mis dans le camion et elle est partie sans m'embrasser. Rends-moi ma maman ! »

« Rends-moi ma maman ! » Si la Suisse continue à être miraculièrement épargnée par la guerre, se trouvera-t-il, dans notre pays, des femmes qui entendront cet appel? Recueillir et élever avec tendresse les malheureuses petites victimes de la folie humaine, n'est-ce pas là une des tâches que ses privilégiés dicteront à la Suisse?

Madeleine Pidoux.

Fête chez les pédagogues

Une fête? — A la vérité, ce fut une fête immatérielle, où seuls les esprits se sont rencontrés. A propos de la réforme de l'enseignement secondaire, étudiée et discutée actuellement au Grand Conseil vaudois, M. René Bovard, directeur de *Suisse contemporaine*, avait eu l'idée de convier tous ceux que les problèmes de l'école préoccupent d'à vérifiables joutes pédagogiques. Ainsi, dans le numéro de mars-avril de cette revue, des matières d'opinions diverses ont exposé, devant le public intellectuel de Suisse romande, leurs idées particulières sur quelques problèmes de l'enseignement.

Mais, ce qui rend l'entreprise de M. Bovard si vivante, c'est que les pédagogues ne furent pas seulement appelés à discuter; autour d'eux, une foule d'auditeurs et d'interlocuteurs leur ont donné la réplique, et cette allure de conversation générale crée l'impression d'une fête dans un salon. En effet, par le moyen d'une enquête, on a donné la parole aussi aux parents, aux gymnasien, aux étudiants, tandis que, de son côté, M. L. Meylan, directeur de l'Ecole secondaire de Villamont, recueillait les souvenirs et les suggestions de ses anciennes élèves. C'est cette dernière partie qui intéresse directement le *Mouvement*, et nous sommes fiers de constater que ce chapitre est l'un des plus vibrants du fascicule. Ces anciennes de Villamont témoignent pour la plupart une profonde reconnaissance à l'égard de leur école et de leurs professeurs, et si elles font quelques réserves ou quelques suggestions, c'est dans le même esprit et dans la même ligne que les auteurs qui ont écrit les articles de fond.

Elles aussi, comme M. D. Simond, demandent que les classes soient peu nombreuses, pour que s'établisse un meilleur contact entre maîtres et élèves; elles aussi, comme M. R. Matthey, recommandent un programme large: on ne doit pas faire de l'érudition pendant les études secondaires. Elles aussi, comme M. P. Ogney, condamnent la ten-

des mots qui déparent quelque peu son œuvre poétique. Mais on se rend compte cependant que la poésie est l'essence de son être.

Il faut se féliciter qu'il y ait encore des poètes dans le monde troublé où nous vivons. On ne saurait trop les encourager à s'évader du chaos actuel pour poursuivre une des plus belles formes de la beauté qu'est la poésie. Nous choisissons parmi les poèmes de l'auteur un des meilleurs. Il est classique dans sa forme, ce qui n'est pas le cas de tous ceux que contient ce volume, car Mme Laurence cède parfois à la fantaisie moderne.

Nous avons mis des jours pour vaincre le passé. Nous avons mis des mois pour trouver notre voie. Nous avons mis des ans pour ériger la joie, Et ce n'est point le terme et ce n'est point assez. Lorsque nous enivrons par trop la violence, Ou que nous retombons dans notre obscurité, Pour créer la lumière et tisser le silence... Nous détenons encor toute l'éternité.

Hélène NAVILLE.

gères, d'auxiliaires parfois très rapprochées du front de combat, ne furent qu'une bien modeste préfiguration des armes féminines mises sur pied ces dernières années. Dans ce domaine, la véritable innovation de cette guerre est la création, dans l'armée britannique, d'importants services féminins commandés par des femmes. On n'est pas arrivé là sans quelque peine et certaines hésitations de la part des hautes instances militaires du pays. Mais les premières expériences furent concluantes, et l'on peut dire que les femmes qui n'est pas exact de dire que les femmes se refusent à être commandées par des femmes.

Voici donc quels sont aujourd'hui les trois commandantes en chef des trois services auxiliaires essentiels de l'Empire britannique:

L'A. T. S., ou Service territorial féminin, est commandé par Mrs. L. V. L. E. Whatley, qui porte le titre de « Controller and Director », et dont le grade équivaut à celui du major général. Mrs. Whatley a repris son commandement des mains de Mrs. Jean Knox. Elle n'est pas, comme sa devancière, une vétérante de la dernière guerre, et n'a pris de service qu'en 1938.

Cependant elle a le sérieux avantage d'avoir, dès son enfance, vécu dans la familiarité de l'armée. Son père était colonel dans l'ancienne armée permanente; son grand-père avait été général et titulaire de la Croix de Victoria, qui est la plus haute récompense militaire de Grande-Bretagne. Son mari est chef d'escadrille de la Royal Air Force, et ses deux fils servent aux Indes.

Le principal souci de Mrs. Whatley est, comme il avait été celui de Mrs. Knox, les deux fils mixtes, formations entièrement nouvelles dans les

troupes militaires. Les femmes y sont incorporées dans les troupes de combat, afin de s'occuper du matériel, ce qui suscite naturellement toutes sortes de problèmes d'ordre militaire et psychologique. On a dû constater que les femmes travaillant en première ligne ne sont pas suffisamment nourries avec la ration dont les hommes se contentent. Il a été assez difficile d'obtenir pour elles une augmentation de cette ration. La formation de cuisinières pour l'armée féminine préoccupe beaucoup la commandante en chef, et cela pour le bon motif, car nul n'ignore que la valeur des troupes dépend beaucoup de l'état de leurs estomacs. L'armée féminine est chargée de services très divers. C'est à elle qu'est confiée l'établissement des barrières de ballons. Nombre de ses membres sont chauffeuses, téléphonistes, radiotélégraphistes, ordonnances de bureau, etc.

Mrs. Vera Laughton-Matthews, bien connue dans les milieux féministes, commandante du W. R. N. S., ou Service féminin de la marine royale, porte le titre de « Director », et son grade correspond à celui de vice-amiral. On peut dire d'elle qu'elle a la mer dans le sang ». Son père occupait un poste élevé dans la marine; elle-même est fondatrice et commandant en chef des « Eclaireuses de mer ». Elle a déjà dirigé un service maritime complémentaire dans la dernière guerre. Aujourd'hui des milliers de femmes se trouvent sous ses ordres comme signalatrices de l'Amirauté à terre ou à bord de vedettes à moteur, comme cuisinières mécaniciennes, buralistes, etc. Le W. R. N. S. s'enorgueillit de pouvoir remplacer assez d'hommes pour « garnir » 25 navires de guerre. Mrs. Laughton-Matthews est

d'un type qu'on pourrait appeler maternel. Dans ses tournées d'inspection, entreprises souvent aux stations maritimes des îles inhospitalières du Nord et de l'Ouest, elle cherche, avec le moins de formalités possible, à entrer en contact direct avec les femmes des équipes. Elle croit fermement à l'efficacité des relations personnelles entre chefs et subordonnés, et a fait dans ce domaine, d'excellentes expériences. Juriste, elle professe la conviction que la femme a le droit et le devoir de prendre une part active à la conduite de l'Etat.

La branche la plus récente des services auxiliaires féminins, la W. A. F., ou aviation féminine auxiliaire, vient de passer sous le commandement de Lady Welsh, qui porte le titre de « Director », et dont le grade équivaut à celui de commandant de l'air. Epouse du maréchal de l'air, Sir William Welsh, elle est étroitement liée à la tradition des services aériens. Au cours des années d'avant-guerre, elle a accompagné son mari dans ses voyages aux diverses bases aériennes de l'Empire britannique et a pu en suivre de ses propres yeux le développement et l'utilisation. De 1914 à 1919, elle a servi à titre de conductrice d'ambulance. Par la suite, elle a occupé une situation en vue dans le monde des affaires. Sa devancière ayant été également une femme d'affaires, l'organisation de la W. A. F. est excellente. On peut dire que, des trois services auxiliaires féminins, la W. A. F. est le plus intéressant. C'est pourquoi il est particulièrement recherché. Ses membres ne prennent pas l'air, mais constituent le personnel des aérodromes de la R. A. F., et sont signalatrices, téléphonistes, radiotélégraphistes, ordonnances de

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme VVE L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% de remise en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que vous trouvez
chez Hirt les plus belles fleurs
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

Figures et silhouettes britanniques

Les trois chefs des Services auxiliaires féminins.

Nous avons déjà dit comment les pays en guerre mettent largement à contribution l'aide féminine. Les cent mille femmes qui, lors de la dernière guerre mondiale, rendirent des services éminents à l'arrière, non seulement comme infirmières, mais à titre de motocyclistes, de messa-